

N°2- 1er semestre 2016

Holl asambles evit penn ar bed



Bernadette
ABIVEN

Franck
RESPRIGET

Marie
GUEYE

Réza
SALAMI

Florence
CANN

Marc
LABBEY

Frédérique
BONNARD-LE FLOC'H

Hosny
TRABELSI

Nathalie
SARRABEZOLLES

Stéphane
PÉRON

À LA UNE



«Mesdames, Messieurs,

Ce début d'année 2016 est dense. Il est d'abord marqué par la **profonde crise agricole** qui impacte nos territoires et touche de plein fouet les exploitants agricoles. L'enjeu majeur aujourd'hui est de **permettre aux exploitants de vendre leur production au juste prix**, de dégager un revenu décent. Le Département, en plus de son **soutien financier (3M€ en 2016)**, entend continuer à travailler pour ce pilier de l'économie en **portant la voix du Finistère** aussi fort que possible. Mais c'est bien une **mobilisation collective et constructive de tous** : élu-es, producteurs et industriels, qui doit permettre de sortir des difficultés actuelles.

Nous venons ensuite de voter le budget du Conseil départemental. Il est **ambitieux et réaliste** malgré un contexte budgétaire tendu. Il s'organise autour de deux objectifs majeurs : **poursuivre nos politiques de solidarité sociale et humaine** et **investir durablement pour l'avenir du Finistère**. Cette lettre d'information vous en présente les grandes lignes et les chiffres clés.

«rendez-vous dès le 7 mars sur le site www.monfinistredemain.fr pour participer à la construction du Projet départemental»

Enfin, en ces premiers mois de l'année 2016, nous avons souhaité lancer une **grande consultation citoyenne** afin de **construire notre Projet départemental 2016-2021**, avec tous les Finistérien-nes qui le souhaitent.

Cette démarche prendra corps en mars 2016 à travers la mise en ligne d'une **plateforme participative**, l'**auditions des principaux acteurs finistériens** (privés, publics, associatifs...) et l'organisation de **réunions publiques** dans les territoires. A Brest, celle-ci aura lieu le 22 mars à 19h, à l'UBO. Elle est ouverte à tous. Vous pourrez exprimer vos idées et vos envies pour notre Département. Nous vous attendons nombreux à ces **temps d'échanges collectifs !**»

Les élu-es de la majorité des cantons de Brest métropole

LE CHIFFRE



130

millions d'euros en 2016

C'est le montant consacré cette année par le Département aux investissements pour les projets d'avenir du Finistère, au service des territoires et de l'emploi. C'est un engagement financier maintenu malgré les contraintes budgétaires.

L'IMAGE



Soutenir l'agriculture



Nathalie Sarrabezolles et Michaël Quernez ont co-signé une tribune rappelant l'**importance fondamentale de l'agriculture** : pilier de l'économie finistérienne. La crise renforce la **nécessité d'agir collectivement**. Retrouvez l'intégralité de la tribune en cliquant sur ce **lien** ou sur le blog du groupe www.finistereetsolidaires.fr.



Suivez-nous

f Retrouvez-nous sur les réseaux Facebook

Blog : www.finistereetsolidaires.fr

Contactez-nous

canton-gauche-brestmetropole@finistere.fr



Le Conseil départemental a pour ambition d'offrir aux 25 200 collégien(ne)s des établissements publics finistériens les meilleures conditions d'apprentissage, avec des locaux accueillants, connectés, une restauration de qualité, des transports scolaires sûrs. En 2016, près de 42 millions d'euros y seront consacrés, dont 24 millions dédiés aux investissements pour préparer l'avenir.

Le Département poursuivra ainsi son programme de **modernisation des établissements**. Parmi les opérations les plus importantes, citons les restructurations des collèges de Briede-l'Odet (10 M€), Pleyben (9,6 M€) et Plounéour-Ménez (8,2 M€).

Soucieux d'accompagner au plus près les nouveaux besoins scolaires, le Département s'est également interrogé sur la **baisse constante de la population collégienne** finistérienne (- 2 290 élèves en 20 ans). Cette réflexion, menée sur la base d'un faisceau d'indicateurs (indices pédagogiques, évolutions des effectifs, taux d'occupation des locaux, capacité d'accueil des collèges environnants, réseau de transport existant) a conduit au **vote de la fermeture des collèges de Kerichen (2016) et de Commana (2017)**, en Séance plénière du 29 janvier dernier.

Cette décision, difficile, fait suite à une **concertation pilotée par le Préfet** sous forme de réunions des acteurs locaux (élus, principaux, membres des conseils d'administration, représentants de parents, directeurs d'écoles), de réception de contributions écrites et de rencontre du collectif représentant l'établissement, qui ont permis d'**entendre les arguments de tous**.

Nous constatons que le collège de Kerichen a perdu 68% de ses effectifs sur les 20 dernières années (280 élèves en 2015). Selon les indicateurs de l'Education Nationale, les parcours scolaires semblent marqués par des **inégalités de réussite** plus importantes que dans les autres établissements du secteur. A cela s'ajoute un faible taux d'utilisation des équipements et locaux et une taille d'établissement jugée insuffisante: l'Education Nationale évalue à 450 élèves la taille minimale d'un établissement, notamment en vue de la **réforme du collège**.

Simultanément, d'autres **collèges voisins (Anna Marly, Iroise, Penn Ar C'hleuz, Harteloire)** bénéficient de **capacité d'accueil** et s'inscrivent dans un réseau de **transport urbain développé**.

La fermeture prenant effet au 1er

septembre prochain, le Département **accompagnera au plus près les parents d'élèves et le collectif** dans la mise en œuvre de cette décision. Des propositions de resectorisation ont été formulées pour intégrer certaines demandes liées au fonctionnement des bassins de vie ou à la continuité des parcours scolaires en lien avec les écoles élémentaires. Le Département sera **attentif au travail d'affectation des élèves** que va mener l'Education Nationale.

Il sera également attentif à **l'avenir du personnel et des locaux**, qui sera défini en lien avec la Région et les services de l'Education Nationale.

Cette décision, dont les élu(e)s du Conseil départemental mesurent toute l'émotion qu'elle suscite auprès des collégien-ne-s, des familles, des acteurs directement impliqués dans l'établissement et plus largement de la population, intervient dans la **mise en œuvre d'une nouvelle sectorisation** portée et motivée par un réel souci **d'offrir aux collégien(ne)s finistériens les meilleures conditions d'apprentissage** et de **favoriser la mixité sociale**. C'est également cette volonté dont témoigne, dans un contexte financier contraint pour l'ensemble des Départements, le **maintien du budget d'investissements des collèges en 2016**.

Brèves

Travaux du quai du Dellec à Plouzané : un exemple de soutien du Département aux projets locaux

En décembre dernier s'achevait les **travaux de rénovation de la cale du Dellec à Plouzané**. L'accompagnement du Département dans ce projet s'est traduit par une **subvention aux travaux de 52 000€** sur les 260 000€ du coût total et ce dans le cadre du **contrat de territoire de Brest métropole**. Cet ouvrage portuaire permet la gestion d'une aire importante de mouillages de plaisance dans l'anse du Dellec. La rénovation était indispensable à son bon fonctionnement.

Cet exemple concret démontre la **volonté du Département de soutenir au plus près les besoins des communes**.



Au sein du budget 2016, **65M€ vont accompagner les projets locaux** via les contrats de territoire, sans oublier **l'assistance technique** et les **compétences en ingénierie** mises à disposition des communes pour définir au mieux leurs projets.

Ilot de la Poste à Plougastel-Daoulas : rendre plus accessibles les services aux publics

Le 9 janvier dernier était inauguré, en présence de Nathalie Sarrabezolles et de Stéphane Péron, l'ilot de la Poste, un nouvel espace au cœur de la ville de Plougastel-Daoulas mêlant logements, services à la population et commerces.

Le Département à **accompagné financièrement cette réalisation pour près de 40 000€** afin de soutenir la construction par Brest Métropole Habitat de **14 logements à loyer abordable et très abordable**; des logements adaptés aux jeunes, aux personnes âgées et aux ménages ayant des difficultés économiques et sociales. Ces aides sont indispensables pour **permettre l'accès au logement à tous les ménages**. Chaque année, nous soutenons les opérations d'habitat programmées par Brest métropole à hauteur de **700 000€ en moyenne**.

Les services du Département sont aussi **présents au sein de la nouvelle Maison des Solidarités**. Ainsi des permanences hebdomadaires des agents départementaux de l'action sociale y seront organisées pour **faciliter l'accès des citoyens à ces services** au plus près de leur lieu de vie.



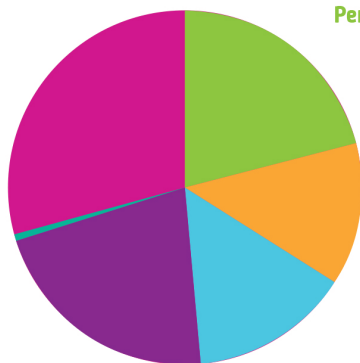


Le Conseil départemental a voté son budget 2016 dans un contexte marqué par les contraintes budgétaires. Notre double engagement est de garantir les solidarités et de développer l'attractivité du Finistère.

Épanouissement et autonomie
(Handicap, collèges, culture, sports, langue bretonne...)
292,68 M€ (28,89%)

Enjeux énergétiques et Patrimoine culturel
(Espaces naturels sensibles, PNRA...)
8,16 M€ (0,81%)

Service public départemental de proximité
(Fonctionnement, trésorerie, bâtiments...)
216,87 M€ (21,41%)



Personnes âgées, famille et jeunesse
(APA, PMI, protection de l'enfance, autonomie jeunesse...)
213,67 M€ (21,09%)

Aménagement
(Transports, logement, constructions, eau, haut débit...)
129,78 M€ (12,81%)

Insertion et développement
(RSA, ports, LGV, agriculture, pêche, tourisme, ESS...)
151,76 M€ (14,98%)

Les Départements sont confrontés à un **contexte budgétaire difficile** : ils se doivent de participer au redressement nécessaire des comptes publics qui se traduit par une baisse des dotations de l'Etat tout en assumant l'augmentation des dépenses de solidarité.

Pour nous, au Conseil départemental du Finistère, notre choix a été de **préserver un haut niveau de service public et de favoriser le développement de notre territoire**. Le budget 2016 répond à cette double exigence.

La **solidarité, coeur de mission** du Département, reste le poste de dépenses n°1 avec 470 M€ consacrées à l'action sociale.

Contrairement à d'autres Départements, il n'était pas question de faire peser sur les allocataires des choix et des postures politiques. Nous assurons le versement de l'ensemble des allocations de solidarités (RSA/APA/PCH...). Notre budget anticipe donc une potentielle hausse cette année encore. **C'est cela un budget solidaire !**

Par ailleurs, nous avons voulu maintenir tous nos dispositifs majeurs en faveur des personnes âgées, des personnes handica-

pées, des familles, des jeunes...

Notre deuxième engagement a été de **maintenir un haut niveau d'investissement** afin de répondre aux besoins de la population et des territoires. Cela constitue aussi un levier important pour **soutenir le tissu économique et l'emploi**.

Cela est rendu possible en partie grâce à une **gestion saine de nos finances** depuis de nombreuses années (avec un taux d'endettement très inférieur à la moyenne nationale) et à un **plan de réduction des dépenses** engagés dès 2014 afin de rendre plus efficaces et plus lisibles nos dispositifs. Ce budget 2016 inclut ainsi des mesures **d'économie à hauteur de 21 M€** sur nos dépenses de fonctionnement.

Pour autant, nous avons dû faire le choix d'un recours à la contribution des ménages en augmentant de 1 point le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Son taux est porté à 15,97% et reste le **plus faible de Bretagne**. Cette augmentation de 16€ par an en moyenne par foyer fiscal concerné va permettre aussi de répondre à cette double exigence de **solidarités et d'attractivité pour les Finistérien-nes et notre territoire**.

1,013 milliards €

le budget total du Conseil départemental

- 53 millions €

la baisse cumulée de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat au Département du Finistère sur 2014-2017 (dont - 15,4 M€ en 2016)

100 millions €

le montant des allocations RSA, soit + 7M€ par rapport en 2015

+ 1 point

l'évolution du taux de la part départementale de la TFPB qui reste le plus faible de Bretagne

60%

la part du budget de fonctionnement consacré à l'action sociale, soit 470 M€

130 millions €

le montant des investissements engagés pour développer les équipements et soutenir l'attractivité du Finistère

65 millions €

l'aide aux projets des communes et intercommunalités, l'un des efforts d'investissements vers les territoires les plus importants dans le Grand Ouest

18%

le pourcentage des dépenses réelles de fonctionnement dédiées aux ressources humaines et au près de 4 000 agents qui exercent au quotidien leurs missions essentielles au service des Finistérien-nes

Notre engagement

L'élaboration du budget du Conseil départemental du Finistère pour 2016 s'est faite autour de choix politiques assumés dans un contexte difficile.

- une réalité financière contrainte
- la solidarité avec le maintien d'un haut niveau de service public
- l'attractivité avec le maintien d'un haut niveau d'investissement
- un endettement maîtrisé
- le recours à la contribution des ménages

Le Département met en œuvre une politique d'accompagnement en faveur des personnes en situation de handicap centrée autour de deux enjeux majeurs : **renforcer l'offre d'accueil en établissement et favoriser l'inclusion sociale** des personnes en situation de handicap pour les **accompagner vers le développement de leur autonomie**.

C'est le sens du **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale : le SAVS**. Aujourd'hui le département compte près de **900 places de ce type** et le 4ème Schéma «vivre ensemble» conforte ce dispositif par la **création de 105 places de SAVS en 2016**.

Les équipes pluridisciplinaires des centres (ergothérapeutes, psychologues, assistants sociaux, médecins) proposent un **accompagnement dédié** autour :

- des démarches administratives, de l'accès aux droits, des actes de la vie quotidienne
- du soutien psychologique, relationnel et social

Un exemple de leur action : la réflexion menée au SAVS géré par l'APF de Brest, spécialisé dans le soutien aux personnes atteintes de troubles «DYS» (dyspraxie, dyslexie, dysorthographe, dysphasie...) ou de troubles moteurs pour mieux accompagner l'adulte handicapé nouvellement parent.



Une traduction de ce projet : la mise à disposition de matériel adapté comme un lit bébé spécifique permettant à la personne à mobilité réduite de sortir son enfant de son lit plus simplement et ainsi de faciliter sa prise en charge.

Ce sont des problématiques, parfois très concrètes, qui se font jour dans la vie quotidienne et auxquelles les SAVS répondent, facilitant ainsi la vie des personnes en situation de handicap.

En Bref

Un nouveau Foyer des Jeunes Travailleurs à Brest



Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil départemental, accompagnée de plusieurs élus départementaux, a inauguré le **nouveau Foyer des Jeunes Travailleurs de l'Octroi** situé à Brest et géré par l'association AILE.

32 logements, tous **accessibles aux personnes à mobilité réduite**, accueillent ainsi des jeunes actifs ou en formation de 16 à 25 ans. En plus d'un toit, ils bénéficient d'un accompagnement par les **personnels de l'association qui apportent conseils et aides à l'autonomie de ces jeunes**.

Le Conseil départemental a apporté une **subvention de 471 815€ à la construction de ce nouvel espace**.

« Protéger la nature, l'exemple des zones humides », un colloque de portée mondiale à Brest

2, 3 et 4 février derniers : 3 jours de débats à Océanopolis sur la **question des zones humides**, des espaces peu connus des citoyens. En ouverture du colloque, Nathalie Sarrabezolles a rappelé leurs importances pour nos territoires. Le Département est **propriétaire de 700 ha de zones humides** et nous agissons pour les préserver. Sur la période 2008 - 2014, près d'**1,7M€** ont été déployés pour **réaliser des inventaires** et **restaurer** ces zones humides, **accompagner la recherche** et **soutenir les actions de découverte** des ces lieux...

Cela est notamment mené par la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA) dont vous retrouverez les actions sur le site : www.zoneshumides29.fr



Agenda

Commissions permanentes :
7 mars et 4 avril prochain à 14h

Mars 2016 : lancement de la consultation citoyenne pour construire ensemble le prochain Projet départemental.

Retrouvez toutes les informations sur la démarche dans le prochain numéro du Penn-Ar-Bed.

Nous rencontrer

Nous rencontrons régulièrement les habitants et les acteurs du territoire. Si vous aussi vous souhaitez nous rencontrer, contactez-nous pour prendre rendez-vous :

✉ canton-gauche-brestmetropole@finistere.fr
Tél. 02 98 76 20 20